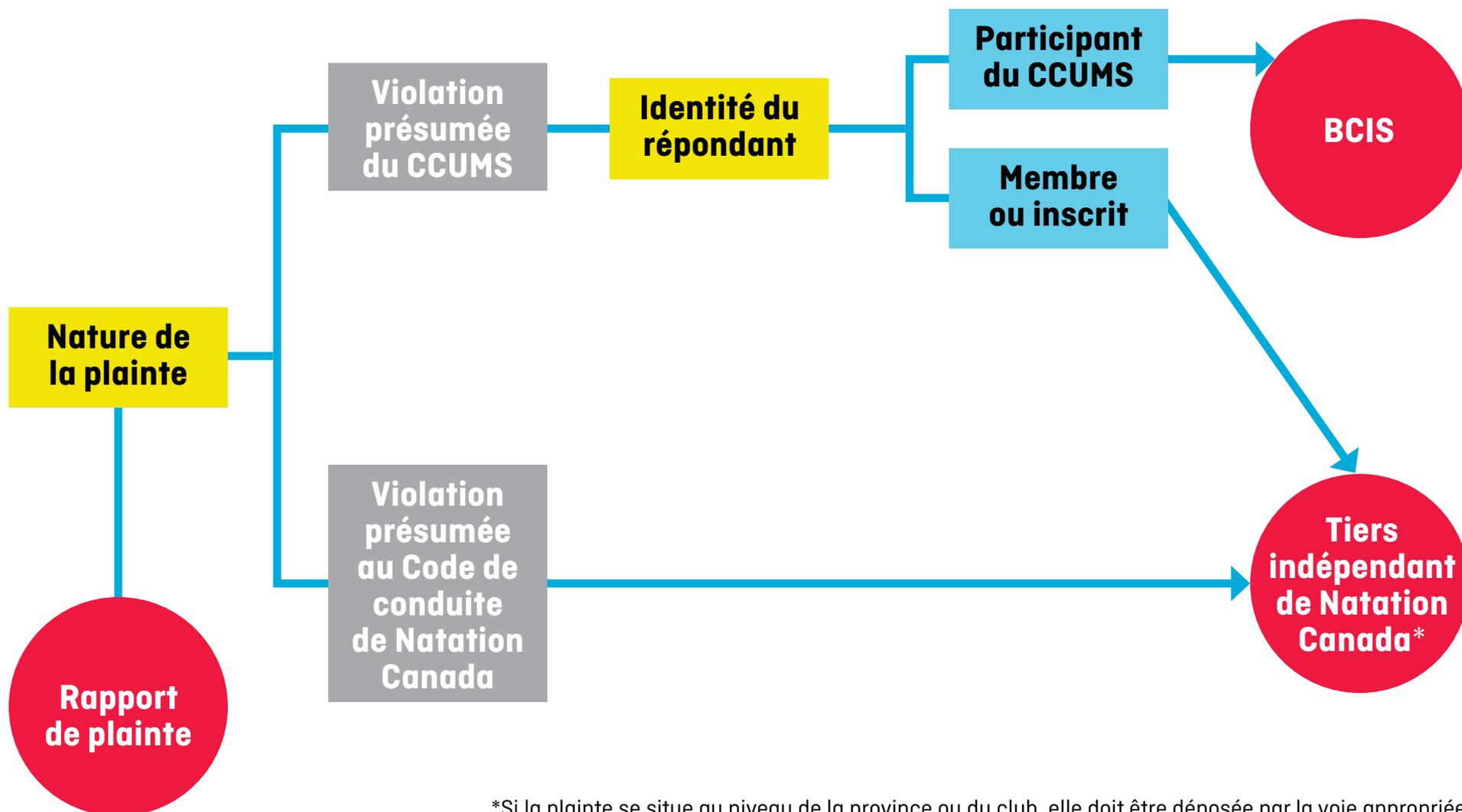


PROCESSUS DE PLAINTE POUR LE NIVEAU NATIONAL



*Si la plainte se situe au niveau de la province ou du club, elle doit être déposée par la voie appropriée.